



camera de surveillance dans mon entreprise

Par **coco30**, le **18/07/2012** à **10:39**

Bonjour,

Ma direction envisage d'installer des caméras de surveillance dans l'entreprise.

Quelles sont leurs obligations ? (avenant pour le salarié etc..)

Quel est tout simplement la législation pour l'installation de caméra (les textes de loi sont long et je cherche des reponses clair)

Toutes les infos seront bienvenue.

Merci

Par **P.M.**, le **18/07/2012** à **14:24**

Bonjour,

L'employeur doit déjà consulter les Représentants du Personnel sachant que tout moyen de surveillance doit être proportionné au but recherché...

Il doit en faire la déclaration à la CNIL et porter à la connaissance des salariés l'installation de la vidéo-surveillance...

Par **janus2fr**, le **19/07/2012** à **08:37**

Bonjour,

Un dossier pas trop mal fait : <http://www.journaldunet.com/solutions/expert/21077/la-videosurveillance-dans-l-entreprise.shtml>